



NATIONS UNIES

OCT - 0 1980

ASSEMBLEE
GENERALE



COLLECTION

Distr.
GENERALE
A/AC.109/636/Add.2
1er octobre 1980
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITE SPECIAL CHARGE D'ETUDIER LA SITUATION
EN CE QUI CONCERNE L'APPLICATION DE LA
DECLARATION SUR L'OCTROI DE L'INDEPENDANCE
AUX PAYS ET AUX PEUPLES COLONIAUX

RAPPORT DE LA MISSION DE VISITE DES NATIONS UNIES
AUX ILES TURQUES ET CAIQUES EN 1980

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>
INTRODUCTION)	
I. RENSEIGNEMENTS SUR LE TERRITOIRE)	/Voir A/AC.109/636/
II. ACTIVITES DE LA MISSION DE VISITE)	
III. ENTRETIENS A LONDRES, LE 27 MAI 1980)	/Voir A/AC.109/636/Add.1/
IV. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	416 - 440
A. Evolution constitutionnelle et politique	416 - 429
B. Situation économique	430 - 434
C. Situation sociale	435 - 440

Annexes

- I. ITINERAIRE DE LA MISSION DE VISITE
- II. CARTE DES ILES TURQUES ET CAIQUES
- III. DECLARATION FAITE PAR LE PRESIDENT DE LA
LA MISSION DE VISITE, LE 16 AVRIL 1980
- IV. EXPOSE, PRESENTE A LA MISSION DE VISITE, SUR
LES POUVOIRS ET RESPONSABILITES DEFINIS PAR
LA CONSTITUTION DES ILES TURQUES ET CAIQUES

TABLE DES MATIERES (suite)

- V. COMPOSITION DU GOUVERNEMENT DES ILES
TURQUES ET CAIQUES
- VI. PROJET DE PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES ILES
TURQUES ET CAIQUES
- VII. ILES TURQUES ET CAIQUES : RECETTES ET DEPENSES
PUBLIQUES, 1976-1980
- VIII. ILES TURQUES ET CAIQUES : REPARTITION DE LA
MAIN-D'OEUVRE (SITUATION DE L'EMPLOI, ILE
ET SEXE) EN DECEMBRE 1978
- IX. ILES TURQUES ET CAIQUES : TAUX D'ACTIVITE DE
LA POPULATION EN AVRIL 1970 ET DECEMBRE 1978

/Voir A/AC.109/636/Add.3/

IV. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

A. Evolution constitutionnelle et politique

416. La Mission a été informée de l'évolution récente de la situation dans le territoire et notamment de la visite, dernièrement, à Londres de deux missions, l'une du gouvernement et l'autre composée de membres de l'opposition.

417. La Mission dirigée par le Premier Ministre avait pour objectif d'obtenir une plus grande autonomie grâce à des changements constitutionnels qui donneraient au gouvernement local des pouvoirs plus étendus en ce qui concerne la gestion des finances du pays et le développement de son économie. Selon le récit fait par le Premier Ministre à la Mission de visite, le Gouvernement britannique aurait répondu que de tels changements équivaldraient à une véritable autonomie interne et que celle-ci ne pourrait être accordée que si le Premier Ministre et son parti s'engageaient à accepter l'accession à l'indépendance après une période d'autonomie interne de 18 mois.

418. Le Premier Ministre et d'autres membres de son gouvernement ont également expliqué que si le territoire acceptait la formule proposée par le Gouvernement britannique, il mettrait au point, pour préparer l'indépendance, une formule d'ensemble selon laquelle une quantité importante d'aide au développement serait accordée au territoire pendant la période d'autonomie interne en vue d'améliorer son infrastructure. Le Gouvernement britannique avait indiqué clairement que, si sa proposition était rejetée, l'aide britannique diminuerait au cours des quelques années à venir.

419. La Mission du gouvernement a estimé que, vu l'alternative qui lui était offerte, le gouvernement ne pouvait qu'accepter la formule d'ensemble.

420. Le Gouvernement britannique avait rendu compte au parti de l'opposition, lors de sa visite à Londres, des entretiens tenus quelques mois auparavant avec le gouvernement du territoire. Le parti de l'opposition a déclaré à la Mission que s'il avait été au pouvoir, il n'aurait pas accepté la proposition du Royaume-Uni.

421. Il semble qu'à la suite de ces deux missions, la question de l'indépendance se trouve soudainement au centre du débat politique dans le territoire et qu'elle sera l'un des enjeux importants des prochaines élections. Les hommes politiques comme les électeurs estiment apparemment que la population se prononcera sur la question lors de ces élections qui ont acquis, dès lors, une signification particulière. L'un des ministres a informé la Mission de visite que, par conséquent, il souhaiterait que les élections se déroulent sous le contrôle de l'Organisation des Nations Unies.

422. Chaque fois qu'elle a tenu des réunions publiques, la Mission a pu constater que la population tenait principalement à donner son avis sur la question de l'indépendance.

423. La grande majorité de ceux qui ont fait part de leur point de vue, lors de ces réunions, ne souhaitaient pas que le territoire accède à l'indépendance dans les circonstances actuelles. La même opinion a également été exprimée lors des entretiens que la Mission a eus avec des particuliers ou des groupes.

424. La plupart ont avancé des raisons essentiellement économiques et sociales pour étayer leur opinion : l'insuffisance de l'infrastructure (port en eau profonde, aéroports et routes); le petit nombre d'industries viables ou d'exportations; le manque de médecins et d'ingénieurs; les problèmes de santé publique; et une instruction insuffisante.

425. Cependant, plusieurs orateurs ont abordé ce qu'ils considéraient comme des problèmes essentiellement politiques qui toucheraient la structure économique et sociale des îles Turques et Caïques si elles devenaient indépendantes, à savoir : le fait que les insulaires ont conscience de l'insuffisance de leur formation et leur expérience politiques et doutent de leur capacité de gérer le territoire sans aide ni protection extérieures; leur impuissance face aux menaces extérieures, particulièrement celles qui pèsent sur leurs pêcheries, dont ils tirent leur alimentation et leurs principales recettes d'exportation; et leur incapacité de lutter contre les associations criminelles qui utilisent les îles Turques et Caïques comme lieu de transit dans le trafic international de la drogue et qui, à leur avis, posent de graves problèmes sociaux et de sécurité.

426. Bien que dans la plupart des îles, particulièrement à la Caïque du Sud et à Providenciales, la population soit généralement opposée à l'indépendance, certains orateurs, notamment à la Grande Turque et à Salt Cay, ont souligné que la situation actuelle était due à la négligence dont avait fait montre pendant des années la Puissance administrante.

427. En se rendant dans les différentes îles, la Mission a constaté que le sentiment d'unité nationale n'était pas très marqué. Elle estime qu'il faut réellement promouvoir le sentiment d'unité et de cohésion nationales dans le territoire.

428. Les membres du gouvernement territorial et les élus du parti d'opposition ainsi que les habitants des différentes îles ont tous exprimé l'opinion que, bien que l'accession à l'indépendance soit inévitable à l'avenir, ils ne la souhaitaient pas actuellement.

429. En conséquence, la Mission voudrait recommander que :

a) La formation politique des habitants du territoire soit intensifiée pour qu'ils prennent pleinement conscience de leur droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance, conformément aux vœux qu'ils ont clairement exprimés;

b) L'évolution politique des îles soit protégée contre toute ingérence extérieure qui accélère ou retarde son cours normal;

c) Des changements constitutionnels tendant à un renforcement de son autonomie soient accordés sans que la Puissance administrante y attache de conditions; cette autonomie devrait donner davantage de pouvoir aux élus locaux, notamment en vue d'amorcer et de faire avancer le développement socio-économique du territoire.

B. Situation économique

430. La Mission a visité le centre artisanal de la Grande Turque, les usines de traitement du poisson et l'administration des douanes de la Caïque du Sud, l'ancien emplacement de l'industrie salinière à Salt Cay et l'emplacement du futur Club Méditerranée à Providenciales. Elle a vu tous les aéroports du territoire et s'est rendu compte par elle-même de l'état des routes. Elle a séjourné dans les hôtels qui, à l'heure actuelle, sont considérés comme le principal atout du tourisme.

431. La Mission voudrait signaler qu'il faut prendre immédiatement des mesures pour consolider et développer l'économie des îles puisque le territoire n'a pratiquement pas d'agriculture ni d'industrie et ne possède pas l'infrastructure ni le réseau de communications nécessaires pour un développement accéléré.

432. L'aide au développement, à son niveau actuel, n'a pas satisfait les besoins urgents du territoire; il n'a pas été possible de lui accorder une aide bilatérale du fait de son statut colonial et l'aide multilatérale de l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations internationales a été limitée par le niveau artificiellement élevé du produit national brut par habitant dans le territoire dû à sa population extrêmement peu nombreuse.

433. Compte tenu de ces constatations et des renseignements qu'elle a recueillis lors de ses réunions avec des membres du gouvernement, des membres de l'opposition, des représentants de la Chambre de commerce, le premier Secrétaire et le Secrétaire aux finances ainsi que lors des réunions publiques, la Mission pense qu'il faut examiner d'urgence la question de la situation économique du territoire.

434. En conséquence, la Mission souhaite formuler les recommandations suivantes :

a) La Puissance administrante devrait prendre immédiatement des mesures pour mettre en place une infrastructure capable de supporter une économie viable.

b) Le gouvernement élu localement devrait jouer un rôle clef dans la sélection et l'exécution de tous les projets de développement; il devrait pouvoir établir un ordre de priorité, en fonction des besoins locaux ainsi que dresser des plans et allouer les ressources financières en conséquence.

c) A cette fin, la Puissance administrante devrait prendre immédiatement des mesures pour permettre au territoire de recevoir une aide tant bilatérale que multilatérale. Elle devrait s'efforcer d'obtenir le maximum d'aide internationale.

d) La Puissance administrante en particulier et tous les autres donateurs actuels ou potentiels devraient envisager de fournir une aide "non liée". Principalement dans le cas de l'aide actuelle du Royaume-Uni, il serait très utile, compte tenu du montant relativement faible de l'assistance, que le territoire puisse l'employer pour procéder à des achats sur le marché libre. Cela permettrait, en réduisant les délais et les frais de transport, d'utiliser beaucoup plus efficacement l'assistance fournie par la Puissance administrante.

e) La Puissance administrante et les organisations internationales devraient encourager les efforts réalisés actuellement pour relancer l'agriculture et les industries traditionnelles des îles. Si on leur accordait l'attention nécessaire, ces industries devraient former la base d'un développement à long terme de l'économie et l'aider à progresser vers l'autosuffisance.

C. Situation sociale

435. La Mission a constaté que l'insuffisance de l'infrastructure entravait le développement social et civique. A l'exception de la Grande Turque, la majorité des agglomérations n'étaient pas approvisionnées en eau ni en électricité; la plupart des routes n'étaient pas pavées, ce qui rendait les communications extrêmement difficiles. On ne peut accéder aux îles que par avion ce qui est coûteux et les liaisons téléphoniques à l'intérieur des îles et entre celles-ci sont peu nombreuses et aléatoires.

436. Le seul dispensaire convenable et relativement bien équipé est situé à la Grande Turque. Le manque de services médicaux dans les îles est inquiétant, notamment parce que chaque île et chaque communauté dans chacune de ces îles est très isolée.

437. Les facilités d'enseignement sont limitées bien que les professeurs comme les étudiants semblent tirer le meilleur parti possible des faibles moyens dont ils disposent actuellement.

438. Les plaintes que la Mission a entendues portaient surtout sur le manque d'installations et de matériel approprié; la rareté des bourses et des possibilités d'études supérieures; et l'absence de formation professionnelle adaptée aux besoins des îles.

439. Sur la base de ces observations et des discussions qu'elle a tenues avec l'administration du territoire, la Mission a conclu a) qu'il fallait améliorer immédiatement l'infrastructure du territoire pour fournir aux habitants les services et installations de base; et b) qu'il fallait s'efforcer immédiatement de développer les ressources humaines en vue de réunir les conditions nécessaires au bon développement de l'économie du territoire.

440. Sur la base de ces observations et conclusions, la Mission formule les recommandations suivantes :

a) La Puissance administrante devrait, en tout premier lieu, faire en sorte que toutes les îles disposent de services essentiels et soient notamment alimentées en eau et en électricité et que les communications tant à l'intérieur des îles qu'entre ces dernières s'améliorent.

b) Il faudrait améliorer immédiatement les services sanitaires dans les îles périphériques et les doter d'un personnel plus nombreux et de meilleures installations.

c) Il faudrait améliorer le système d'enseignement pour mieux satisfaire les besoins des îles; il faudrait accorder une priorité plus élevée à la formation professionnelle. Parallèlement, la Puissance administrante devrait accroître le nombre de bourses octroyées aux jeunes du territoire pour leur permettre de faire des études supérieures.

d) Ces mesures devraient s'accompagner de mesures tendant à stimuler l'économie du territoire, de sorte qu'il n'y ait ni pénurie d'emplois ni pénurie de main-d'œuvre qualifiée à l'avenir.